

BROCHURE Synthétique



CHU TOURS NOUVEL HOPITAL PSYCHIATRIQUE

Etablissement sanitaire



Mars 2024

ZA Les Forts – 38 rue de Paris – 28500 CHERISY

Tel: 02 37 51 13 27

gdeco@gdeco.fr

Brochure Synthétique

Table des matières

1	Carte d'identité de l'opération.....	3
1.1	Caractéristiques de l'opération.....	3
1.2	Notice architecturale et fonctionnelle.....	4
1.3	Caractéristiques et répartition des différents secteurs d'activités.....	8
2	Plans et découpages en secteurs fonctionnels	9
2.1	Secteurs fonctionnels – Code couleurs	9
2.2	Axonométrie	10
2.3	Niveau R-1	11
2.4	Niveau RDC.....	12
2.5	Niveau R+1.....	13

1 CARTE D'IDENTITE DE L'OPERATION

1.1 CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

Nom de l'établissement : **Nouvel Hôpital Psychiatrique du CHRU de Tours**

Dénomination : **NHP**

Surface générale SDO : **13 236 m²**

Opération neuve : **100 %**

Phasage : **non**

Mode de dévolution :

Programmiste : **ICADE**

AMO / Conducteur d'opération : **CHU de TOURS**

Architectes : **SEXTANT**

Bureau d'études structure : **ARTELIA**

Bureau d'études technique :

Bureau de contrôle : **BRP CONSULTANTS**

Coordonnateur Sécurité : **BUREAU VERITAS**

1.2 NOTICE ARCHITECTURALE ET FONCTIONNELLE

1.2.1 PRESENTATION DU PROJET

Le projet de construction du Nouvel Hôpital Psychiatrique (NHP) se trouve sur le site de Trousseau, site principal du CHU de Tours.

Le nouveau bâtiment doit regrouper différentes structures psychiatriques, pour adultes et adolescents, réparties actuellement sur plusieurs sites, dans un même centre d'hospitalisation de 170 lits dont 18 en option, pour permettre d'apporter une réponse médicale cohérente et efficace dans la prise en charge des patients.

- ❖ Le site général de l'hôpital est en pleine mutation. Une refonte totale du schéma directeur s'opère par la construction d'un nouveau Centre Hospitalier et de différentes entités médicales. Le projet du N.H.P. est partie prenante dans la nouvelle organisation du site Trousseau et devra de ce fait tenir compte du nouvel aménagement général.
- ❖ La concomitance de plusieurs opérations de construction induit des contraintes non négligeables pour le projet du N.H.P., et notamment l'implantation d'une hélistation provisoire à proximité du terrain d'assiette.
- ❖ De l'autre côté de la voie Ouest, face au terrain, va se réaliser l'extension du logipole qui devra être relié au N.H.P. par une galerie de liaison enterrée permettant les transferts logistiques. L'altimétrie de celle-ci est imposée à la cote de 77,50. Une adéquation entre les niveaux de cette galerie et le niveau -1 du N.H.P. devra être prise en compte pour le raccordement. Durant les travaux, les différents flux (piétons, véhicules, logistiques) devront être maintenus sur le site du C.H.R.U. pour garantir la permanence des activités.

La superficie allouée à l'opération ne permet pas d'organiser l'ensemble des unités sur un seul et même niveau de plain-pied. De ce fait, la configuration complexe du site a contraint le bâtiment à s'organiser en se glissant à l'intérieur des différents espaces que forme le terrain.

Ainsi, le projet s'est développé selon une trame orthogonale, parallèlement à la voie Ouest, faisant fi des angles et biais existants pour s'ordonner selon deux pôles de 5 unités de part et d'autre d'un volume central commun.



1.2.2 PRESENTATION ARCHITECTURAL

Par l'expérimentation des différenciations, par la stimulation des sens, par le développement de rapports spatiaux temporels, notre projet va tenter d'aider les équipes soignantes.

Ne pas enfermer mais protéger, ne pas imposer mais suggérer, ne pas agresser mais entourer, ne pas entraver mais libérer.

Nous avons souhaité une architecture « simple ». Une architecture sobre.

Sobriété des formes, sobriété des matériaux.

Mais une architecture vivante, changeante et qui s'enrichit du jeu des volumes.

Une architecture qui joue avec la lumière, qui accroche l'ombre.

Le projet affiche une identité simple pour former un tout cohérent, respectueux de son environnement.

Une architecture aux lignes affirmées, aussi soucieuse du confort des patients que du paysage qu'elle construit.

La morphologie générale du bâtiment construit une identité visuelle qui offre plusieurs échelles de lecture et d'appropriation, du publique au privé, du collectif à l'intime.

S'ouvrir sur les autres, favoriser les échanges et éviter l'isolement et le repli sur soi, mais aussi préserver l'intimité, et rester en contact avec la nature.

Le projet propose des typologies de façades qui se déclinent selon des traitements architecturaux en lien avec les espaces qu'ils abritent.



Ainsi, les chambres bénéficient de longues ouvertures horizontales, les bureaux sont éclairés par une typologie de fenêtres verticales, les circulations et espaces de déambulation s'animent de grandes fenêtres aux calepinages aléatoires des montants, et les plus grandes salles d'activités et de convivialité s'ouvrent sur l'extérieur par des ensembles de grandes dimensions protégés de brise-soleil.

Les matériaux sont choisis pour leur durabilité mais aussi pour l'ambiance et le caractère qu'ils véhiculent.

Les matières, les textures et les couleurs entrent en résonance pour donner du relief aux parois, accrocher la lumière, restituer les ombres et provoquer une vibration à l'ensemble du bâtiment.

1.2.3 LES FLUX

❖ L'accès principal de l'établissement :

Il s'opère depuis la voie Ouest et dessert le parking visiteurs de 20 places implanté à l'extrémité Sud dans la pointe du terrain. A sens unique, son entrée et sa sortie se font sans emprunter la voirie desservant le CETRA.

Ce parking est prolongé par un îlot accueillant 4 autres places de stationnement, 2 pour les véhicules réservés aux PMR et 2 pour les déposes minutes au plus près de l'entrée et se prolonge par un parvis réservé aux piétons qui mène à l'entrée principale unique sur le pignon Sud du volume d'Accueil.

Ce parvis vient chercher et accueillir les patients et leurs familles depuis le parking. Il matérialise un seuil et intervient comme un lieu de transition entre le dehors et le lieu d'hospitalisation.

Un auvent protecteur marque l'entrée en un signal à l'échelle du bâtiment, en prolongeant la façade du rez-de-chaussée du volume administratif et médical par la continuité de la modénature en bandes verticales ajourées.

❖ L'accès secondaire de l'établissement :

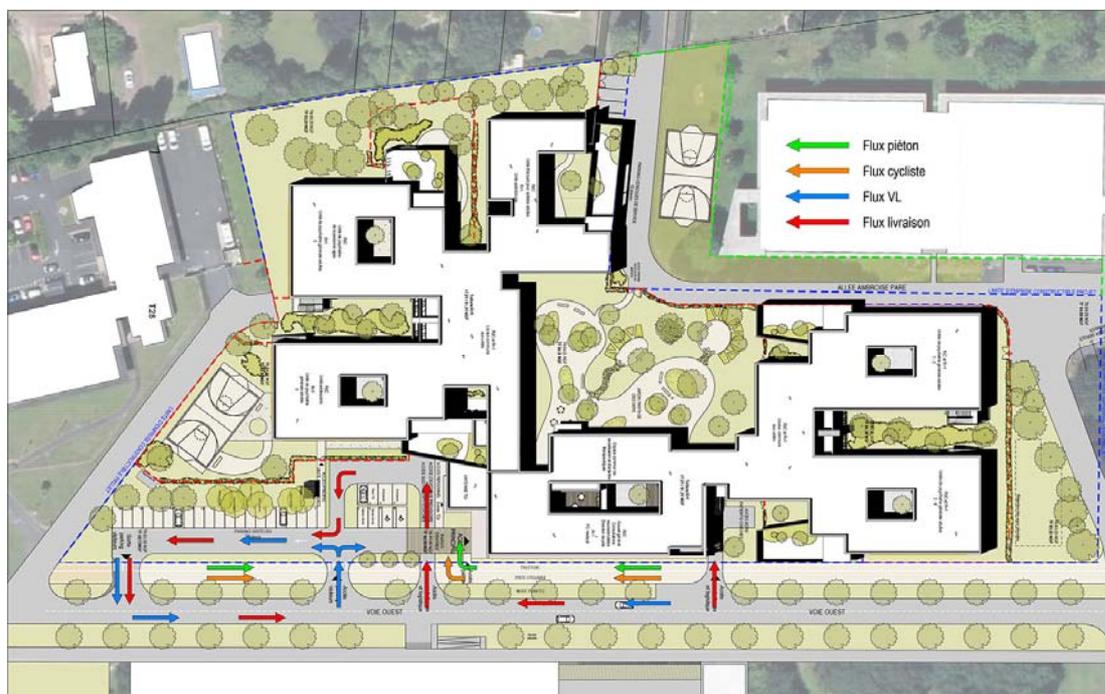
Nous avons regroupé en un seul point l'entrée sécurisée desservant un petit hall non public et un ascenseur monte-malades, les différents accès nécessaires au fonctionnement de l'établissement.

Cet accès secondaire unique mutualise :

- L'entrée spécifique des patients couchés pour les unités de la zone Sud, afin qu'ils ne transitent pas par le hall d'accueil général,
- L'entrée du personnel pour accéder directement à leurs vestiaires situés au niveau -1,
- L'entrée provisoire pour les échanges logistiques tant que l'extension du bâtiment Logipôle et que la galerie logistique ne sont pas opérationnelles.

L'ascenseur de grande dimension permettra de livrer la logistique dans les 3 niveaux du bâtiment.

Ce second accès se fait par l'intermédiaire d'un parvis couvert pour abriter des intempéries les transferts des patients couchés mais aussi des produits de logistique. Cette zone de transit protégée et sécurisée par une clôture et un portail avec contrôle d'accès est desservie par une voirie spécifique permettant aux véhicules des services logistiques d'éviter toute manœuvre. Cette voie, dédiée uniquement aux différents personnels, est bordée par 4 places de stationnement, 2 pour le personnel judiciaire et 2 places de dépose pour les ambulances.



1.2.4 ENTITES FONCTIONNELLES

Suivant les préconisations du programme, le projet se développe sur 2 niveaux d'hospitalisation et sur un niveau logistique et technique enterré.

Les grands ensembles fonctionnels sont conçus pour répondre à une particularité programmatique : organiser 2 et 3 unités d'hospitalisation autour d'un secteur commun comprenant l'accueil des unités, les différents bureaux des personnels soignants et les locaux logistiques. Cette nécessité de fonctionnement induit la composition organisationnelle du projet.

Ainsi, deux pôles d'hospitalisation vont s'organiser dans le terrain.
Un premier prend place dans la partie Nord-Est.

Il comprend 2 unités pour adultes de plain-pied, avec leur secteur commun et à l'étage 2 unités pour adultes autour d'un secteur commun.

Un deuxième pôle d'hospitalisation s'implante à l'opposé en partie Sud-Est.

Alors qu'en rez-de-chaussée, il comprend 1 unité pour adolescents, 1 unité pour personnes âgées et 1 unité pour autistes autour d'un secteur commun partagé, à l'étage il se compose de 2 unités pour adultes et de 1 unité d'addictologie avec leur secteur commun.

Ces 2 pôles d'hébergement, positionnés de chaque côté du site, sont reliés entre eux par une « rue intérieure » spacieuse et éclairée naturellement.

Cette « rue », véritable artère du projet, distribue également l'ensemble des locaux d'activités et de convivialité implantés en angle sur 2 niveaux en bordure du grand jardin commun.

Côté Est, parallèlement à la voie Ouest, elle permet les accès aux deux extrémités du volume central qui compose la façade principale du bâtiment. Ce volume, au traitement des façades différencié, se développe sur 2 niveaux.

En rez-de-chaussée se trouvent le hall d'accueil général avec ses locaux puis, dans sa continuité, le pôle de consultations externes, et enfin la direction du N.H.P. En étage, se trouvent le pôle médical avec en tête l'ensemble des bureaux attribués à chaque service et unité d'hospitalisation, puis le département université et recherche, et enfin la grande salle de réunion commune à l'ensemble des personnels soignant et administratif.



ORGANISATION GENERALE DU N.H.P.

1.3 CARACTERISTIQUES ET REPARTITION DES DIFFERENTS SECTEURS D'ACTIVITES

Niveau R-1 :

- **PSY – Autres locaux**
- **PSY – Entretien**
- **PSY – Circulations générales**
- **PSY – Locaux Techniques**

Niveau Rdc :

- **PSY – Hébergement**
- **PSY – Lieux de vie collectifs patient**
- **PSY – Consultation, Soins, Locaux éducatif**
- **PSY – Entretien**
- **PSY – Hall d'accueil**
- **PSY – PC médical**
- **PSY – Service administratifs**
- **PSY – Circulations générales**
- **PSY – Locaux techniques**

Niveau R+1 :

- **PSY – Hébergement**
- **PSY – Lieux de vie collectifs patient**
- **PSY – Entretien**
- **PSY – PC médical**
- **PSY – Circulations générales**
- **PSY – Locaux techniques**

2 PLANS ET DECOUPAGES EN SECTEURS FONCTIONNELS

2.1 SECTEURS FONCTIONNELS – CODE COULEURS

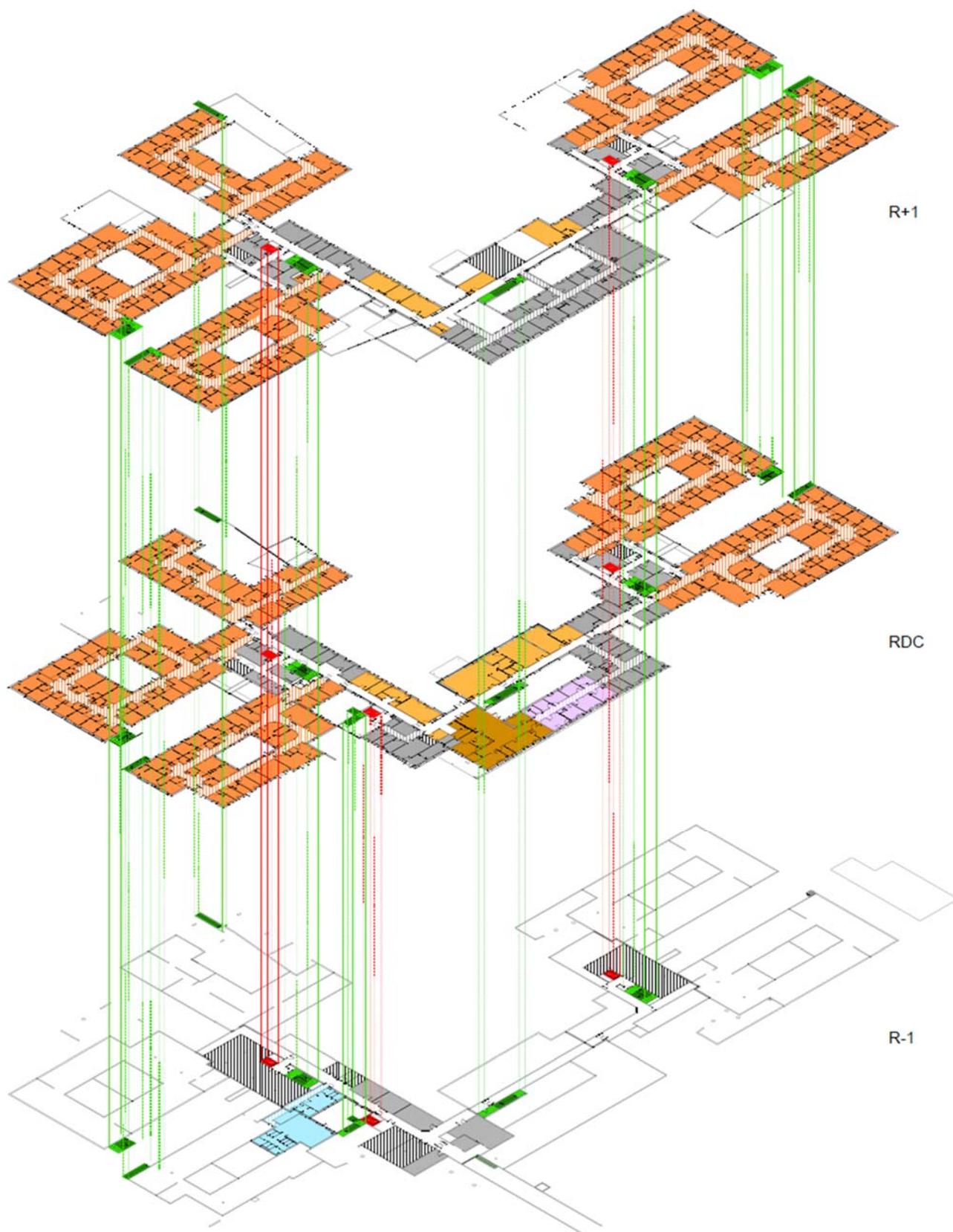


Liste des secteurs fonctionnels Opérations "PSY"

Macro secteur fonctionnel	Secteur fonctionnel	Description du secteur fonctionnel	Code couleur	Code couleur RVB
Hébergement	PSY - Hébergement	Les unités conventionnelles d'hébergement		255 - 145 - 71
	PSY - Secteur sécurisé	Les unités et locaux d'isolement		255 - 185 - 71
	PSY - Hôpital de jour	L'hôpital de jour regroupe l'ensemble des locaux des services accueillant les patients sur une journée au maximum.		
Lieux de vie collectifs	PSY - Lieux de vie collectifs patients	Espaces de vie, salle à manger commune, salle polyvalente, bibliothèque, salle tv internet, coiffeur, lieu de culte, ... à destination des patients		
Plateau froid	PSY - Consultations, Soins, locaux éducatifs	Les consultations comprennent les salles/box d'exams, bureaux psychologues, salons de rencontre familles, salles de cours, travaux pratiques Les locaux de soins, y compris thérapie médiatisée accueillant les patients pour des activités de réadaptation ainsi que tous les locaux servant de cette activité (hors locaux techniques) ensemble des plateaux de sociothérapie et ergothérapie, activités suivies diverses, centre de soins externalisés.....		238 - 204 - 255
Logistique Medico-Technique	PSY - Pharmacie	La pharmacie comprend les locaux de stockage, de préparation, de conditionnement, de fabrication des médicaments, les laboratoires de contrôle.		173 - 239 - 255
	PSY - Autres locaux	Les autres locaux regroupent dépôt mortuaire, vestiaires centraux,...		
Logistique Hotelière et générale	PSY - Entretien	Les locaux centraux d'entretien regroupant les magasins généraux, les ateliers, les garages, la lingerie, la blanchisserie,...		181 - 181 - 181
	PSY - Unité centrale de restauration	L'unité centrale de restauration qui comprend la cuisine centrale et réserves, le foyer et le restaurant et autres locaux nécessaires à ce secteur.		222 - 222 - 222
Tertiaire	PSY - Archives	Les archives comprennent les locaux centraux de stockage des dossiers (hormis les locaux d'archives de proximité comptés dans leur secteur respectif)		130 - 130 - 130
	PSY - hall d'accueil			209 - 139 - 0
	PSY - Locaux enseignement / formation / recherche	Salles de cours, salles de travaux pratiques, amphithéâtre, bibliothèque, locaux de recherche ... À destination du personnel		209 - 185 - 0
	PSY - PC médical	Le PC médical recouvre l'ensemble des bureaux médecins, assistants, secrétariat, salles de réunion		171 - 171 - 171
	PSY - Services administratifs	Les services administratifs généraux comprennent les locaux de l'administration, les bureaux des entrées / accueil.		209 - 139 - 0
Circulations générales	PSY - Circulations générales	Les circulations générales comprennent les circulations communes et le hall d'accueil et toutes les circulations desservant plus de deux secteurs fonctionnels.		255 - 255 - 255
Locaux Techniques	PSY - Locaux techniques	Les locaux techniques centraux comprennent les locaux de production d'énergie, les centrales de traitement d'air et autres locaux techniques communs à plusieurs secteurs fonctionnels.		
Parking	PSY - Parking			

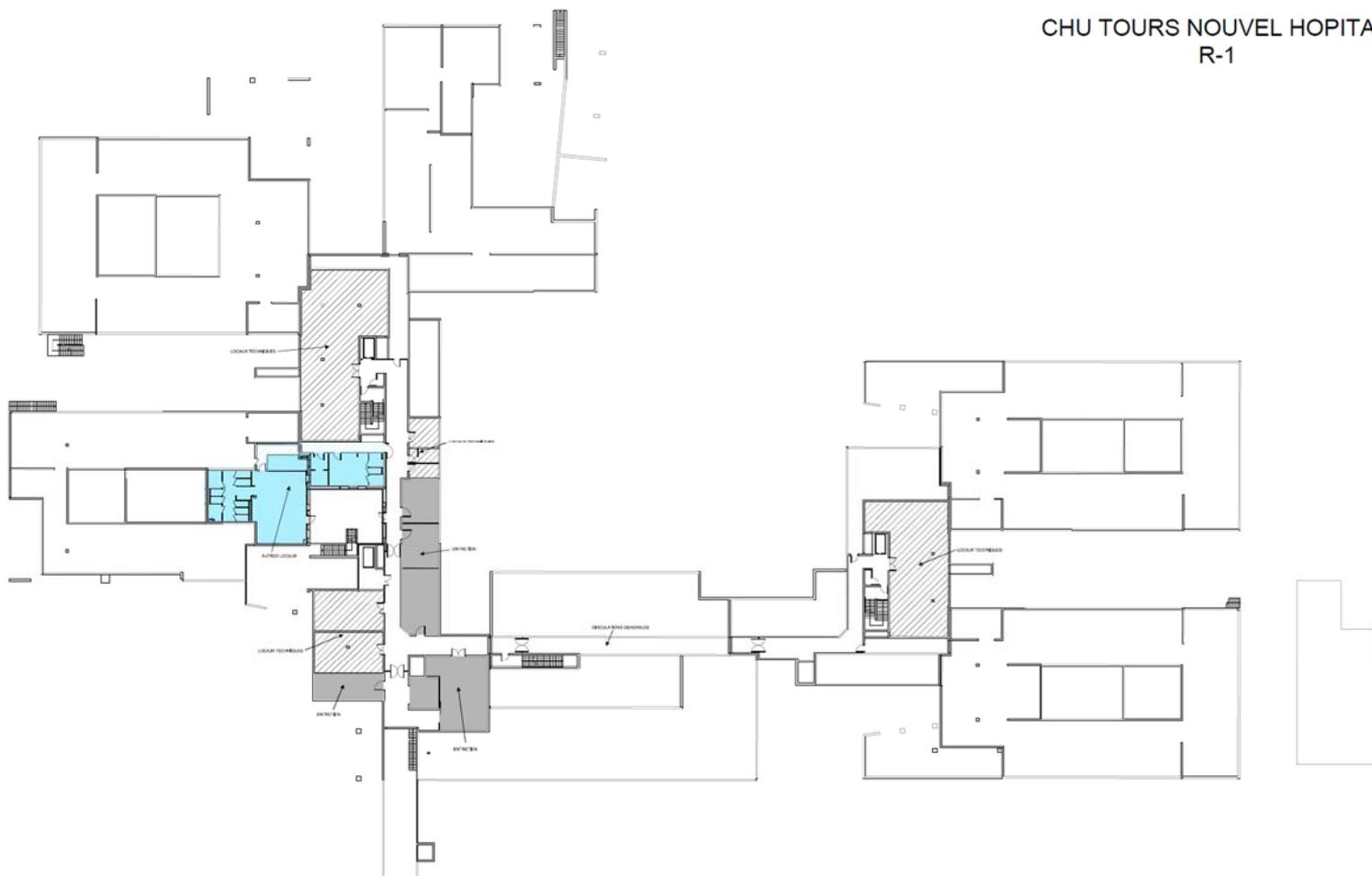
2.2 AXONOMETRIE

CHU TOURS NOUVEL HOPITAL



2.3 NIVEAU R-1

CHU TOURS NOUVEL HOPITAL
R-1



2.5 NIVEAU R+1

CHU TOURS NOUVEL HOPITAL
R+1

